

TERMES DE RÉFÉRENCE N° : 06/2026

Recrutement d'un-e consultant-e / cabinet pour la réalisation d'une étude sur la médiation familiale et les approches de justice réparatrice et transformative dans le contexte des violences basées sur le genre

1. Informations générales

Intitulé du projet :	“Promotion de l'égalité homme-femme, par le renforcement des mécanismes de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre”
Organismes porteurs :	RCN Justice & Démocratie et Association Oujda Ain Ghazal 2000 (OAG 2000).
Zone d'intervention :	Région de l'Oriental - Maroc.
Activité concernée :	Études en droit comparé ou sur des pratiques innovantes.
Objet de la consultance :	Étude sur les pratiques de médiation familiale dans les conflits conjugaux et familiaux, leur articulation avec les situations de VBG et les enseignements des approches de justice réparatrice et transformative.
Période de la consultance :	Du 15 octobre au 30 novembre 2026.

2. Contexte et justification

RCN Justice & Démocratie et l'Association Oujda Ain Ghazal 2000 (OAG 2000) mettent en œuvre, avec le **financement de l'Union européenne**, dans la région de l'Oriental, le projet « **Promotion de l'égalité homme-femme, par le renforcement des mécanismes de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre** ». Le projet vise notamment à renforcer les capacités des organisations de la société civile et à favoriser le dialogue et la coordination entre les acteurs associatifs, judiciaires, institutionnels, sociaux et de santé intervenant dans la prévention et la prise en charge des VBG. La présente étude s'inscrit dans la continuité des réflexions et expériences développées par RCN Justice & Démocratie et OAG 2000 dans le cadre de programmes financés par l'Union européenne et la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD). Elle vise à approfondir les connaissances sur les pratiques de médiation et de conciliation dans les conflits conjugaux et familiaux et sur les approches de justice réparatrice et transformative, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des situations de VBG, afin de dégager des repères et recommandations utiles aux pratiques des professionnel·les concernés et au dialogue entre les acteurs.

3. Objet et problématique de l'étude

L'étude porte sur les **pratiques de médiation et de conciliation dans les conflits conjugaux et familiaux**, au Maroc et en particulier dans la région de l'Oriental. Elle examinera la manière dont les **situations de VBG sont identifiées et appréhendées dans ces pratiques**, ainsi que les conséquences éventuelles sur le processus et l'orientation vers les dispositifs judiciaires, sociaux et de protection. Elle analysera également les **approches et pratiques de justice réparatrice et transformative**, au Maroc et à partir d'expériences comparatives pertinentes, afin d'examiner les éclairages qu'elles peuvent apporter aux pratiques étudiées. L'analyse sera conduite au regard du **cadre juridique et institutionnel marocain** et des normes et standards pertinents en matière de VBG, avec une attention particulière aux droits et à la sécurité des victimes.

4. Objectifs spécifiques

L'étude visera plus spécifiquement à :

- **Documenter et analyser les pratiques de médiation et de conciliation** dans les conflits conjugaux et familiaux au Maroc, en particulier dans la région de l'Oriental, leurs acteurs, leurs modalités et leurs finalités ;
- **Analyser les approches et pratiques de justice réparatrice et transformative**, au Maroc et à partir d'expériences comparatives pertinentes, et les éclairages qu'elles peuvent apporter aux pratiques de médiation et de conciliation ;
- **Analyser la prise en compte des situations de VBG dans les pratiques étudiées**, au regard du cadre juridique et institutionnel applicable, notamment leur identification, les risques et garanties associés et leur articulation avec la réponse judiciaire et les dispositifs de protection ;
- **Formuler des recommandations et points de vigilance contextualisés** afin d'informer les pratiques des magistrat·es, des acteurs de la prise en charge, des écoutantes et des assistantes, notamment en matière de protection et d'orientation des victimes.

5. Axes de recherche

Axe 1 - Pratiques de médiation et de conciliation face aux conflits conjugaux, familiaux et aux VBG

L'étude documentera les **pratiques de médiation et de conciliation**, en particulier dans la région de l'Oriental, leurs acteurs, modalités et cadres d'intervention. Elle analysera **la manière dont les situations de VBG y sont identifiées et appréhendées**, ainsi que les conséquences sur le processus et l'orientation vers les dispositifs compétents, au regard du cadre juridique et institutionnel applicable.

Axe 2 - Apports des approches de justice réparatrice et transformative

L'étude clarifiera les **approches de justice réparatrice et transformative** et les distinguera de la médiation et de la conciliation. À partir de pratiques et expériences marocaines et comparatives, elle examinera les **éclairages qu'elles peuvent apporter aux pratiques étudiées**, notamment concernant les besoins des victimes, la responsabilisation des auteurs, les rapports de pouvoir et les normes de genre, sans présupposer de leur transférabilité au contexte marocain.

Axe 3 - Garanties, articulations et recommandations

L'étude identifiera, **lorsque des VBG sont présentes ou identifiées**, les principales **limites, garanties et points de vigilance**, notamment en matière de sécurité, de consentement, d'évaluation des risques et d'orientation des victimes. Elle examinera l'articulation avec la **réponse judiciaire et les dispositifs de protection et d'accompagnement**, et formulera des **recommandations opérationnelles à destination des professionnel·les concernés**.

6. Périmètre et acteurs à consulter

L'étude portera principalement sur la **région de l'Oriental** et sur la période **2022-2026**, correspondant à la deuxième phase du programme TAMALLOUK. Elle pourra mobiliser des références antérieures ainsi que des expériences comparatives, au Maroc et dans d'autres contextes, lorsque celles-ci sont pertinentes pour l'analyse.

Selon la méthodologie retenue, pourront notamment être consultés :

- Les **acteurs judiciaires et juridiques**, notamment magistrat·es, parquet, cellules

judiciaires et avocat·es ;

- Les **acteurs de la chaîne de prise en charge des VBG**, notamment les services de sécurité, l'Entraide Nationale, les services sociaux et de santé ;
- Les **CEPAJ, associations, écoutantes, assistantes et professionnel·les de l'accompagnement juridique et psychosocial** ;
- Les **acteurs intervenant dans les pratiques de médiation et de conciliation**, ainsi que, lorsque pertinent, dans l'accompagnement et la responsabilisation des auteurs.

D'autres acteurs pertinents pourront être identifiés au cours de l'étude. La participation directe de **victimes de VBG ou de personnes ayant exercé des violences** ne sera envisagée que si elle est nécessaire et si les conditions éthiques et de sécurité requises sont réunies.

7. Méthodologie attendue

L'étude adoptera une approche **qualitative, juridique et comparative**, combinant revue documentaire et analyse des pratiques. La méthodologie détaillée sera proposée par le/la consultant·e et validée avec OAG 2000 et RCN Justice & Démocratie au démarrage de la mission. Elle comprendra à minima :

- Une **analyse du cadre juridique et institutionnel marocain** applicable aux conflits conjugaux et familiaux, aux VBG et aux mécanismes de médiation et de conciliation, ainsi que des normes et standards internationaux pertinents ;
- Une **analyse des pratiques de médiation et de conciliation**, notamment dans la région de l'Oriental, portant sur les situations rencontrées, l'identification éventuelle de VBG, les réponses apportées et l'articulation avec les dispositifs judiciaires, sociaux et de protection ;
- Une **revue et une analyse comparative des approches et pratiques de justice réparatrice et transformative**, au Maroc et dans d'autres contextes pertinents, afin d'identifier les éclairages qu'elles peuvent apporter aux pratiques étudiées ;
- Des **entretiens ou consultations avec les acteurs concernés**, complétés, lorsque cela est pertinent et accessible, par l'analyse de données ou documents anonymisés issus des structures d'accompagnement.

Compte tenu de la sensibilité de la thématique, l'ensemble de la démarche devra adopter une **approche fondée sur les droits humains, centrée sur les victimes et sensible au genre**, ainsi que sur le **principe de non-nuisance**, notamment en matière de consentement libre et éclairé, de confidentialité, de sécurité et de prévention de la revictimisation. **Toute participation directe de victimes devra être dûment justifiée et assortie de mesures renforcées de protection et de référencement.**

8. Résultats attendus

- Une **cartographie et une analyse des pratiques de médiation et de conciliation** dans les conflits conjugaux et familiaux, en particulier dans la région de l'Oriental, précisant les principaux acteurs, modalités d'intervention et cadres juridiques et institutionnels ;
- Une **analyse de la prise en compte des VBG dans ces pratiques**, permettant d'identifier comment les situations de violence sont repérées et appréhendées, leurs conséquences sur le processus de médiation ou de conciliation et l'orientation vers la réponse judiciaire et les dispositifs de protection ;
- Une **analyse des approches et pratiques de justice réparatrice et transformative**, au Maroc et à partir d'expériences comparatives pertinentes, mettant en évidence leurs apports, limites et enseignements pour les pratiques étudiées, notamment en matière de besoins des victimes, de responsabilisation des auteurs et de rapports de pouvoir ;

- **Des repères et recommandations opérationnels pour les professionnel·les**, notamment les magistrat·es, les acteurs de la prise en charge, les écoutantes et les assistantes, précisant les principales garanties et points de vigilance en présence de VBG, notamment en matière de sécurité, de consentement, d'évaluation des risques, d'orientation et d'articulation avec les dispositifs de protection.

9. Livrables attendus

Le/la consultant·e devra produire les livrables suivants :

- **Une note de cadrage et méthodologique (3 à 5 pages, hors annexes)**, précisant les questions de recherche, la méthodologie, les acteurs à consulter, les outils de collecte et d'analyse ainsi que le chronogramme détaillé de la mission ;
- **Un rapport provisoire de l'étude (25 à 30 pages maximum, hors annexes)**, structuré autour des axes de recherche et présentant les principaux constats, analyses, expériences comparatives, points de vigilance et recommandations ;
- **Un rapport final (25 à 30 pages maximum, hors annexes)**, intégrant les commentaires consolidés d'OAG 2000 et de RCN Justice & Démocratie. Il comprendra une section spécifique présentant les **repères, garanties et recommandations opérationnels à destination des professionnel·les concernés** ;
- **Une synthèse exécutive (2 pages maximum)** présentant de manière accessible les principaux constats, enseignements, points de vigilance et recommandations ;
- **Un support de présentation (10 à 15 diapositives)** synthétisant les principaux résultats et recommandations, destiné à leur présentation et discussion lors d'un **atelier en présentiel à Oujda**, organisé dans le cadre de l'activité.

Calendrier indicatif : Le **rapport provisoire** de l'étude devra être remis entre le 26 et 30 **novembre 2026**. Après transmission des commentaires consolidés d'OAG 2000 et de RCN Justice & Démocratie, le **rapport final et les autres livrables** seront remis en **décembre 2026**. La **restitution des résultats à Oujda** pourra être organisée **fin décembre 2026 ou en janvier 2027**, selon les disponibilités des parties prenantes.

10. Profil recherché

La consultance est ouverte aux **consultant·es individuel·les, équipes ou cabinets marocains**. Dans le cas d'une équipe, les compétences requises peuvent être réparties entre ses membres.

- Le/la consultant·e ou l'équipe devra justifier de :
- Un **diplôme supérieur en droit, sciences sociales, criminologie** ou dans une discipline pertinente ;
- **Au moins 5 années d'expérience professionnelle pertinente** en recherche, étude ou analyse dans les domaines des **VBG, des droits humains et/ou de la justice** ;
- Une **expérience démontrée en matière de médiation familiale et/ou de justice réparatrice et transformative**, ainsi qu'une bonne connaissance du **contexte juridique et institutionnel marocain** ;
- Une expérience en **recherche qualitative et analyse comparative**, incluant la conduite d'entretiens auprès d'acteurs institutionnels, judiciaires, associatifs ou psychosociaux ;
- Une bonne maîtrise des **enjeux de protection des victimes et des principes éthiques applicables à la recherche sur les VBG**, ainsi que de solides capacités d'analyse, de synthèse et de formulation de recommandations ;
- Une **excellente maîtrise du français et de la darija** (notamment pour les entretiens) ; la capacité à produire les livrables en arabe constitue également une exigence de la mission.

11. Coordination et suivi de la consultance

Le/la consultant·e travaillera en étroite coordination avec **Oujda Ain Ghazal 2000 (OAG 2000) et RCN Justice & Démocratie** tout au long de la mission.

Une réunion de cadrage sera organisée au démarrage afin de valider les **questions de recherche, la méthodologie, les acteurs à consulter, les outils de collecte et le calendrier détaillé**. Des échanges intermédiaires permettront de suivre l'avancement de l'étude et de discuter les premiers constats. Le rapport provisoire sera soumis à OAG 2000 et RCN Justice & Démocratie pour commentaires consolidés.

Participation à l'atelier de restitution et finalisation des livrables : Le/la consultant·e s'engage à participer **en présentiel à l'atelier de restitution à Oujda**, afin de présenter et discuter les résultats et recommandations de l'étude avec les acteurs concernés. À l'issue de l'atelier, il/elle intégrera, le cas échéant, les observations pertinentes, dans les limites du périmètre de l'étude, et remettra les **versions définitives du rapport, de la synthèse exécutive et du support de présentation dans un délai de dix jours ouvrables**. La participation à l'atelier et la finalisation des livrables font **partie intégrante de la mission**, y compris si l'atelier intervient après la période principale de consultance.

12. Dossier de soumission

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Le **CV détaillé** du/de la consultant·e ou des membres de l'équipe proposée ;
- Une **offre technique** comprenant la compréhension de la mission, la méthodologie proposée et un chronogramme indicatif ;
- Des **références de travaux ou missions similaires**, en particulier dans les domaines pertinents pour la présente étude ;
- Une **offre financière détaillée**, précisant les honoraires proposés pour l'ensemble de la mission, incluant la réalisation de l'étude, la production des livrables, la participation aux ateliers prévus et leur finalisation à l'issue des échanges.

Les frais de transport, d'hébergement et de per diem du/de la consultant·e liés aux ateliers seront pris en charge directement par le projet et ne devront pas être inclus dans l'offre financière. Les autres frais liés à l'organisation des ateliers sont également pris en charge par le projet.

Les dossiers de candidature devront être transmis par courrier électronique à l'adresse suivante: assadm.ptamallouk@gmail.com, avec copie aux adresses marine.jacob@rcn-ong.be, char.jurptamallouk2@gmail.com et coordination.prog.oag2000@gmail.com, au plus tard le 11 octobre 2026.

L'objet du courriel devra obligatoirement mentionner la référence suivante : **TdR n° 06/2026 "Programme TAMALLOUK II – Réalisation d'une étude sur la médiation familiale et les approches de justice réparatrice et transformative dans le contexte des violences basées sur le genre"**.

Important : Les offres incomplètes, reçues après la date limite de soumission ou dépassant le budget maximal prévu pourront ne pas être prises en considération. **OAG 2000 et RCN Justice & Démocratie** se réservent le droit de solliciter, au cours du processus de sélection, toute précision ou pièce complémentaire jugée nécessaire à l'examen et à l'évaluation des offres

Pour toute information complémentaire, merci de contacter la chargée administrative :

Mme Soumia SEKKAT :

☎ : +212 650 050 820